

Image not found or type unknown



Possibilité contestatio Amende stationnement de 135€

Par **pomponette2702**, le **01/03/2017** à **15:45**

Bonjour,

Je viens de recevoir une amende de 135€ car en effet j'étais garée sur un trottoir. Mon ami était garé juste derrière moi sur le trottoir également, seulement son amende est de 17€. Je ne comprends pas, je n'étais ni sur un passage piéton, ni devant une sortie de garage...etc
Savez-vous s'il est possible de contester ?

Je vous en remercie par avance

Cordialement

Justine